

LEXIQUE



Afrique	Niger La classe politique nigérienne élit le juge Abdourahmane Gousmane à la tête de la CENI	2010.05.25
Afrique	Démocratie Oublions les urnes en Afrique	2010.05.25
Coopération	TOGO Drôle de neutralité devant les irrégularités énormes - Pas de sentence, mais une valise de recommandations	2010.05.25
Culture	Littérature L'ancien premier ministre Joseph Kokou Koffigoh passe à la poésie	2010.05.24
Diplomatie	TOGO – SENEGAL Brouille entre le Togo et le Sénégal évité de justesse	2010.05.25
Diplomatie	Comla Paka Chantage permanent!	2010.05.23
Economie	Togo La Banque mondiale approuve un Troisième Don pour la relance économique et la gouvernance	2010.05.24
Économie	Le Togo met son énergie au service de la Côte d'Ivoire	2010.05.24
Economie	L'ONU passe au mensonge. Kalife rectifie	2010.05.25
Médias	Communiqué de presse: «NOTRE AFRIK» sur les fonts baptismaux	2010.05.24
Politique	Maurice Dahuku Péré « Si Agbéyomé Kodjo vient à la marche du FRAC, je ne viens plus »	2010.05.24
Santé	Togo Les parlementaires veulent intensifier la lutte contre le VIH en Afrique de l'Ouest	2010.05.24
Sports	Une coupe du Monde sans les "éperviers": football et politique dans le Togo d'après Eyadema	2010.05.24



Afrique Niger La classe politique nigérienne élit le juge Abdourahamane Gousmane à la tête de la CENI

La classe politique nigérienne, réunie au sein du Conseil national de dialogue politique (CNDP) a élu dimanche après-midi le magistrat Abdourahamane Gousmane au poste de Président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), qui aura en charge l'organisation des élections présidentielles, législatives et municipales sous la transition entamée depuis le putsch du 18 février dernier, a constaté APA

Le CNDP est un cadre de dialogue politique créé en janvier 2004 et dont le rôle est de prévenir et de résoudre toute divergence de nature politique, susceptible d'engendrer de graves conséquences sur la marche des institutions du Niger et même sur la stabilité nationale.

Par ailleurs, le Conseil consultatif national a adopté au terme d'une session extraordinaire ce week-end, un nouveau projet de code électoral qui sera soumis au gouvernement et à la junte militaire. Le texte élaboré par un Comité des textes fondamentaux comporte entre autres dispositions l'obligation faite aux candidats à l'élection présidentielle d'avoir entre 35 et 70 ans, et attester d'un baccalauréat ou plus de trois années d'études supérieures, avec une caution de 10 millions FCFA. Le nouveau code électoral fait obligation aux membres de la CENI de prêter serment sur le livre saint de leur confession, un point de discorde depuis quelques années entre les magistrats et la Commission électorale.

Depuis 1999, le Syndicat autonome des magistrats du Niger (SAMAN), un des principaux syndicats des magistrats, boycotte la CENI lors des scrutins, estimant que ses membres sont déjà assermentés. En début mai, la junte militaire a annoncé l'acceptation du délai d'un an de transition à compter du putsch du 18 février dernier proposé par le Conseil consultatif national mis en place pour déterminer la durée de la transition et apprécier les textes fondamentaux du pays.

Dans ses propositions, le Conseil consultatif national, créé par le chef de la junte, Djibo Salou, a suggéré que la date du 26 décembre prochain soit retenue pour l'organisation du premier tour de l'élection présidentielle couplée aux législatives.

Les résultats de ces élections seront attendus pour le 12 janvier 2011, selon le rapport du Conseil consultatif national et un second tour de la présidentielle sera attendue pour le 12 février et ceux des municipales le 27 février 2011.

Ce même calendrier proposait le 24 octobre pour l'organisation du référendum sur la nouvelle Constitution, dont les résultats seraient validés le 8 novembre. La promulgation de la nouvelle Loi fondamentale pourrait intervenir le 11 novembre.

De même, le rapport du Conseil consultatif national indique que le nouveau parlement sera installé le 14 février et l'investiture du nouveau président élu le 1er mars 2011.

Selon le porte-parole de la junte, Colonel Abdoula Karim Goukoye avait souligné que la junte a décidé de « reformuler l'agencement » soumis par le Conseil consultatif pour les différentes consultations électorales prochaines, lesquelles devront être organisées pendant la transition.

C'est ainsi que le référendum constitutionnel, les élections locales, les législatives et le scrutin présidentiel se suivront selon un ordre dont les échéances n'ont pas été précisées.

Arrivé au pouvoir par un Coup d'Etat contre Mamadou Tandja, le CSRD a promis des élections libres et démocratiques auxquelles les membres de la junte et les responsables du gouvernement de Transition ne prendront part en tant que candidat.



Aveuglés par leur désir de démocratiser l'Afrique, les Européens ne se rendent pas compte qu'ils favorisent le clientélisme au détriment du bien-être des populations, regrette l'écrivain Alphonse Muambi. Pour lui, c'est aux tribus de prendre le destin du continent en main.

Le 3 mars, j'ai accompli mon devoir de citoyen lors des élections municipales à La Haye. Je n'ai pas vu de longues files d'électeurs, comme en Afrique. Là-bas, les hommes et les femmes se lèvent à l'aube, parcourent un chemin interminable, et attendent, l'estomac vide, pour faire naître une démocratie longuement espérée. Les Pays-Bas sont l'un des pays d'Europe qui veulent apporter la démocratie aux Africains, comme un évangile qui les délivrera de la pauvreté. Mais le modèle démocratique occidental peut-il bien convenir pour l'Afrique ?

Rien que cette année déjà, l'agenda démocratique africain se veut réjouissant. Au Soudan, des élections législatives et présidentielle ont eu lieu le 11 avril. Le 28 juin, ce sera au tour des Burundais d'aller aux urnes, après quinze ans de guerre civile. Les optimistes exultent, mais pas moi.

Le Soudan, le Burundi et la République démocratique du Congo figurent sur la liste du ministère néerlandais de l'Aide au développement en tant qu'«Etats fragiles» dont les caractéristiques sont : des tensions politiques et sociales graves avec des conséquences négatives pour les citoyens, un manque de légitimité, une insuffisance en termes de sécurité et de droits de l'homme. L'enseignement, les équipements sanitaires et la santé publique font défaut, pas de développement économique... bref, un endroit où tout peut fleurir sauf la démocratie.

LES ELECTIONS CREENT DE NOUVELLES TENSIONS

Le 4 février, à l'Institut néerlandais des relations internationales Clingendael, le ministre burundais de la Défense, Germain Niyoyankana, a dressé un tableau honnête mais sombre de son pays. L'armée et la police n'ont pas d'argent pour acheter des uniformes. L'argent manque pour la formation des militaires et des effectifs de police. «La population burundaise vit dans une misère qu'il est impossible d'exprimer avec des mots», a-t-il simplement déclaré. Malgré cette esquisse profondément triste, il y aura des élections, alors qu'on sait que ces élections elles-mêmes peuvent causer de nouvelles tensions.

L'Europe contribue volontiers au versement des 43 millions d'euros dont le Burundi a besoin pour ces élections. Car dans l'optique européenne, l'Afrique doit être démocratisée par tous les moyens.

Paul Collier, économiste rattaché à l'université d'Oxford, plaide en faveur d'interventions militaires prolongées afin non seulement d'amener la démocratie, mais aussi de la maintenir et de l'entretenir. «Après des élections honnêtes, elles offriront une protection au gouvernement contre un coup d'Etat», avance-t-il pour justifier son plaidoyer. Bien que, dans ses publications, il reconnaisse tout comme moi qu'une démocratie n'est pas possible sans une économie solide, il a la naïveté de penser que des élections honnêtes sont possibles. Mais peut-on parler d'élections honnêtes lorsque les électeurs vont voter pour des candidats qui leur donnent du riz, des stylos et des cahiers d'école pendant la campagne ? Ou lorsque de grandes multinationales soutiennent un candidat ? Peut-on parler d'élections honnêtes lorsque les électeurs sont analphabètes ? En n'investissant pas dans l'enseignement, considéré comme une menace pour leur pouvoir, l'élite maintient cet analphabétisme.

LA DEMOCRATIE SE PORTE BIEN MAIS PAS LA POPULATION

Il est naïf de penser que la démocratie va sauver l'Afrique. Depuis que j'ai été, en 2006, observateur électoral au Congo, j'y retourne chaque année pour voir où en est la démocratie. Je ne parle pas qu'avec les journalistes et avec l'élite, je parle surtout avec des enfants dans les rues, des hommes et des femmes ordinaires, des militaires, des enseignants. La démocratie se porte bien mais pas la population. Le président, le Parlement et le Sénat remplissent leurs fonctions démocratiques. Ils répondent aux «critères internationaux» de la démocratie. Mais la population, qui devrait à présent vivre mieux grâce à cette démocratie, vit encore et toujours dans la misère d'avant 2006.

Lors d'une visite aux écoles de la ville de Kananga, à 1.000 kilomètres de la capitale Kinshasa, j'ai rencontré un directeur d'école. Il était très étonné que je veuille aider son école avec du matériel scolaire. Il m'a montré un paquet de cent craies. «Cent craies pour mille élèves. C'est tout ce qui nous reste jusqu'à la fin de l'année scolaire». La direction de l'école ne voit les autorités qu'à la période des élections. Le directeur m'a donc demandé si j'étais peut-être un candidat pour les prochaines élections de 2011. Est-ce cela, la démocratie qu'on veut pour l'Afrique ?

LES ELECTIONS CREENT UNE DEPENDANCE ENVERS L'EUROPE

Tant que l'Afrique ne peut pas financer elle-même ses élections, à mon avis il vaut mieux les arrêter. Non seulement elles sont coûteuses, mais elles créent une trop grande dépendance vis-à-vis de l'Europe. Que se passera-t-il si l'Europe coupe les fonds ? Les dirigeants africains rendent des comptes à leurs sponsors, pas à leur propre population. Ce n'est pas de la démocratie, c'est de la fidélisation. C'est un blasphème contre les idéaux de la démocratie.

J'appelle donc tous les évangélisateurs de la doctrine démocratique à concevoir avec moi un nouveau modèle de démocratie. Un modèle dans lequel le rôle principal n'est pas donné aux élections mais à la dynamique de la culture tribale africaine. Un modèle dans lequel le pouvoir est réglé autrement : comme un flambeau olympique. Par région ou par province, le pouvoir est assuré par roulement – un peu comme dans l'Union Européenne avec la présidence tournante. Un dirigeant provincial devient président de tout le pays et, pour cette période, n'a pas besoin de réfléchir sur la façon dont il doit conserver le pouvoir ou mener une campagne pour gagner les prochaines élections. L'opposition occupe alors une position fonctionnelle: elle prépare la reprise du pouvoir.

Ce système créerait en outre un meilleur paysage économique pour les investisseurs. L'Europe pourrait ainsi commuer son obsession de démocratie en une saine impulsion et œuvrer à la croissance économique.

Mardi, 25 Mai 2010 07:16

ALPHONSE MUAMBI



Coopération TOGO Drôle de neutralité devant les irrégularités énormes - Pas de sentence, mais une valise de recommandations



<http://www.deltgo.ec.europa.eu/>

http://www.deltgo.ec.europa.eu/fr/about_us/presentation.htm

Rapport final de la Mission d'observation électorale de l'UE

Les conclusions finales de son observation électorale de l'élection présidentielle du 4 mars dernier étaient peu ou prou attendues. C'est chose faite depuis 72 heures. Et bien, la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE UE) qui a déployé le plus fort contingent d'agents, 130 en tout, et a été active du 19 janvier au 23 mars 2010, a rendu son rapport final samedi dernier.

Ce rapport définitif fait suite aux déclarations liminaires faites le 6 mars, jour de la proclamation des résultats. Le Chef de la MOE UE, M. José Manuel Garcia-Margallo y Marfil s'est dit honoré d'avoir été à la tête de cette mission. Une sorte de sentiment de devoir accompli. Mais qu'y a-t-il à se mettre sous la dent ?

Des défaillances constatées

La Mission a continué sur sa lancée du 6 mars. Déjà dans la déclaration liminaire elle relevait des irrégularités, plutôt des défaillances-il paraît que l'autre terme ne plaît pas trop, il faut donc ménager les sensibilités. Elle n'en a pas occulté dans ce rapport final. La MOE UE a relevé la composition trop politique de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), la non optimalité de l'enregistrement des électeurs, l'enregistrement de mineurs sur les listes électorales- « Dans 10 % des bureaux de vote visités, les observateurs européens ont remarqué des cas de votants dont l'apparence indiquait manifestement qu'ils étaient mineurs », écrit-on-, l'inégalité de la précampagne et de la campagne électorale. « La précampagne du président sortant a bénéficié du concours de l'appareil d'Etat (médias publics, personnels administratifs, locaux officiels)...Le président sortant a ainsi réalisé une précampagne et une campagne de très grande ampleur, déployant des moyens sans commune mesure avec ceux des candidats concurrents », ont noté les observateurs qui ont signalé au passage l'utilisation de la logistique des forces de sécurité ou de l'administration locale pour transporter du matériel de campagne pro-RPT, et aussi la distribution à prix réduits du « riz Faure ».

L'absence d'authentification des bulletins de vote a été relevée, le vote anticipé des forces de sécurité dénoncé. « En plus de pouvoir voter régulièrement dans le bureau où ils étaient inscrits, les membres des forces de sécurité étaient également autorisés à voter par anticipation, par dérogation et par procuration, ce qui a rendu possible le vote multiple », écrit la Mission. Le « dispositif de garde-fous contre la fraude qui caractérise tout système électoral fiable et conforme aux standards internationaux », dont l'authentification des bulletins de vote, le contrôle de l'encre indélébile sur les doigts des

électeurs, la numérotation des scellés, le contrôle des cartes d'électeurs omis des listes pour raison matérielle et la vérification des conditions régulant le droit au vote par dérogation ou par procuration, « ont été négligés de manière simultanée, rendant possibles les fraudes que constituent le vote multiple et le bourrage d'urnes », indique-t-on. La MOE UE n'a pas manqué de relever les couacs concernant la transmission des résultats.

Cas particulier du VSAT

Ce système satellitaire de transmission des résultats a été introduit pour cette élection et soutenu financièrement par l'Union Européenne. Il est couplé à deux autres modes de transmission : le Fax et le SMS. Le croisement des données des procès-verbaux, bureau de vote par bureau de vote, transmis par trois vecteurs, ainsi que la vérification des données à chaque étape de la chaîne de transmission fut perçue, notamment par les missions d'observation internationale, comme « un moyen d'assurer l'intégrité et la transparence du processus ». Mais cette introduction du VSAT n'a pas contenté tout le monde. Le pouvoir a fait de la résistance avant d'accepter au forceps. « Les personnels affectés au VSAT ont alors fait part à plusieurs interlocuteurs, notamment internationaux, de difficultés d'accès à leurs matériels causées, selon eux, par une intention délibérée de blocage », rapporte justement la Mission. Il a fallu des pressions diverses avant que les ennemis de la transparence n'acceptent le VSAT ; c'est au soir du 4 mars, le jour du scrutin que la procédure de transmission par VSAT, Fax et SMS fut approuvée par le Président de la Céni, Taffa Tabiou.

Si ces trois procédures ont commencé à être utilisées dans la nuit du 4 au 5 mars, elles ont été, contre toute attente suspendues. Il est allégué une panne technique du VSAT. Le Fax et le SMS seront aussi laissés de côté, « au profit d'un mode de centralisation des résultats alternatif, non plus bureau de vote par bureau de vote, sous l'œil des représentants du parti au pouvoir et de l'opposition, mais directement par addition des résultats compilés des 35 CELI, sans possibilité de vérification détaillée ». Ce sont en plus des résultats non authentifiés qui ont été proclamés. La suite, tout le monde la connaît.

Y avait-il réellement panne technique, comme allégué par Taffa Tabiou ? Même le technicien accrédité du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), celui-là même qui a conçu et installé le VSAT n'y croit pas. Yoro Thiam s'est dit surpris qu'on lui parle de panne technique. Tous les indices concourraient plutôt à conclure à un sabotage en règle du dispositif, pour des visées obscurantistes. Et l'opposition, et l'Union Européenne, le PNUD ainsi que les autres partenaires ont été couillonnés.

Une neutralité mécanique et...partisane

Des mesures consensuelles ont été adoptées pour la transparence du scrutin. Mais voilà, elles n'ont pas été appliquées, du fait de l'obscurantisme des organisateurs. Toutes ces défaillances constatées par la Mission le prouvent assez bien. Elles ont été artificiellement créées et ont faussé les règles du jeu et fait pencher la balance d'un côté, celui du candidat du pouvoir. Le cas particulier sur le sort réservé à la transmission par VSAT des résultats défie tout entendement. Elles auraient donc pu pousser la Mission d'observation électorale de l'Union européenne à remettre en cause la régularité du scrutin. Mais on se réfugie derrière une certaine méthodologie -décidément !- et se garde de se prononcer sur la validité du scrutin dont les résultats continuent pourtant d'être contestés par les populations.

On argue que la MOE UE n'a pas à se prononcer sur la validité ou non des résultats, comme inscrit dans le Manuel d'observation électorale de l'Union européenne. Et pourtant cela a toujours été fait. « Les quelques anomalies constatées ne sont pas de nature à entacher la régularité du scrutin », voilà la phrase fétiche qui a toujours été servie. Si cette fois la Mission se fait violence pour ne pas se prononcer, cela laisse croire qu'il s'est passé des choses, mais qu'elle veut tout simplement éviter de fâcher. La raison diplomatique d'abord !

D'ailleurs cet effort sublime de neutralité n'est que validation tacite. Les caisses de résonance du pouvoir glosent déjà que l'Union Européenne n'a pas remis en cause la validité des résultats de l'élection faisant vainqueur Faure Gnassingbé. Quelle appréciation peut-on attendre de plus lorsque le patron de la Commission de l'Union Européenne, cette structure-là même qui a accrédité la Mission, M. José Manuel Barroso envoie une lettre à l' « heureux élu » pour le congratuler ? Quel avis de plus quand on considère le griotisme d'un Louis Michel ? Et les déclarations à l'emporte-pièce du Chef de la Délégation de l'UE au Togo, M. Patrick Spirlet ?

L'élection du 4 mars 2010 peut-elle être brandie comme un exemple de démocratie, comme celles de décembre 2009 au Ghana, à imiter par les autres pays d'Afrique ? Il y a une hypocrisie de la Mission qui ne dit pas son nom, une hypocrisie suicidaire qui fait le jeu du pouvoir en place et compromet le sort de plus de six millions d'âmes. Comme pour se faire utile, la Mission a cependant fait toute une valise de recommandations. Quarante-deux (42) en tout, qu'on dit refléter « la nécessité de réformes et de modifications fondamentales devant améliorer le caractère transparent et consensuel des prochaines échéances électorales », et qui touchent aussi bien le cadre institutionnel que l'administration électorale, la législation électorale et autres. Il est recommandé, entre autres, la suppression du vote anticipé des forces de sécurité et du vote par procuration, l'évolution vers une Céni technique, l'allongement de la durée de campagne électorale, la baisse du montant du cautionnement, le vote de la diaspora. Mais quelle chance d'application pour ces recommandations quand on sait que la plupart d'entre elles ont déjà été faites en 2007, mais ne sont jamais mises en application par le pouvoir ? On en vient à se demander s'il est encore utile de requérir l'observation électorale européenne au Togo. Il faut l'avouer, tout a l'air d'un grand marché de dupes pour flouer le peuple togolais.

Mardi, 25 Mai 2010 04:49

Tino Kossi
LIBERTE HEBDO



Culture Littérature L'ancien premier ministre Joseph Kokou Koffigoh passe à la poésie

L'ancien premier ministre de la Transition Joseph Kokou Koffigoh a fait paraître aux Editions NEI/CEDA (Côte d'Ivoire) L'Épopée des éléphants, un recueil de poèmes. Koffigoh y retrace l'histoire du Togo en général, parle des années douloureuses de la lutte pour la démocratie, de ses désillusions d'homme politique, chante la Côte d'Ivoire et y célèbre le président Laurent Koudou Gbagbo et sa femme Simone.

Dans un des poèmes intitulé « **Aux victimes du trois décembre** », écrit de manière symbolique un cinq (5) octobre 2009, le premier ministre revient sur les désillusions de cette journée fatidique qui aura mis fin à l'illusion démocratique créée au sortir de la conférence nationale souveraine. Il revient sur l'assaut des « chars hideux », des « secours, monts et merveilles » promis par François Mitterrand dont les soldats se désennuyèrent dans les corps frais des jeunes filles béninoises, et des promesses non tenues également du « Black Star ».

On se souvient que le trois (3) décembre 1991, Eyadema a décidé de mettre fin au régime de transition à lui imposé par la conférence nationale souveraine par la restauration militaire. L'assaut des militaires a coûté la vie à 198 soldats des Forces armées togolaises et à 13 personnes de la garde rapprochée du premier ministre, dont le capitaine Epou que Koffigoh magnifie dans ce poème.

Avocat de profession, formé en Côte d'Ivoire et à Poitiers (France), Joseph Kokou Koffigoh est rentré en politique un peu comme au hasard dans les soubresauts du 05 octobre quand il était bâtonnier de l'ordre des avocats. Président la Conférence nationale souveraine en secondant Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro, Koffigoh fut élu premier ministre de Transition. Après le coup d'Etat militaire perpétré contre la Transition, il dirigea un gouvernement dit d'union nationale. Affaibli politiquement à la fois par la volonté manifeste du dictateur de restaurer son pouvoir militaire et son « abandon » par ses amis de l'opposition, il conduisit la transition démocratique à l'eau. Esseulé, isolé, sans grande expérience politique, Joseph Kokou Koffigoh s'est illustré par des prises de positions politiques qui le présentèrent comme un opposant à la solde d'Eyadema et de la France via Bruno Delaye, l'ambassadeur français de l'époque. Vers la fin des années 1990, il fut même ministre des affaires étrangères puis ministre chargé des relations avec le parlement d'Eyadema. Il vit aujourd'hui dans un ostracisme, étant vu par l'opinion, à tort ou à raison, comme un Juda. Sa dernière sortie remarquée était son passage à la tête de La Commission nationale chargée d'enquêter sur les violences avant, pendant et après la présidentielle d'avril 2005. La Commission dite Commission Koffigoh avait conclu à la mort de 157 personnes et des centaines de blessés, contre plus de 400 morts selon un rapport de l'ONU.

L'homme surnommé Joe (Djo) Koko par la presse satirique togolaise n'a pas encore écrit ses mémoires, mais sa publication d'un recueil de poésie ne devrait pas étonner. Il écrivait déjà des poèmes au lycée et avait même reçu un prix littéraire pour la meilleure nouvelle de langue française. Il était réputé aussi pour ses talents de musicien. Il fait désormais partie des rares hommes politiques togolais à écrire.

Joseph Kokou Koffigoh présentera son livre à Lomé ce vendredi 28 mai à l'Hôtel Mercure Sarakawa, à 17H30 minutes.

Lundi, 24 Mai

[Visitez www.mo5-togo.com](http://www.mo5-togo.com)



Diplomatie TOGO – SENEGAL Brouille entre le Togo et le Sénégal évité de justesse

L'enlèvement d'une Sénégalaise à Lomé a suscité de vives réactions à Dakar

Pourquoi les autorités togolaises ont-elle préféré garder le silence sur cette affaire ?

Jeudi dernier, nous avons été, en plein bouclage, joints par des confrères sénégalais qui voulaient avoir des compléments d'informations sur l'enlèvement de la styliste sénégalaise Mame Faguèye Ba.

Ils sont allés jusqu'à nous lire un communiqué publié par le ministère sénégalais des Affaires étrangères : « La presse a fait état ce jeudi 20 mai 2010 de l'enlèvement à Lomé (Togo) de cinq personnes dont notre compatriote Mame Faguèye Ba, styliste. Le ministère des Affaires étrangères a été saisi de cette affaire et a pris toutes les dispositions idoines pour son traitement diligent. Tout développement que cette affaire connaîtra sera porté à la connaissance de l'opinion ».

Nous étions tombés des nues puisque nous n'avons pas eu connaissance de ce kidnapping, un fait rarissime au Togo. Nous avons fouiné pour en savoir plus. Toutes nos tentatives ont convergé vers une seule réplique : « D'où sortez-vous avec cette histoire ? ». Mais le lendemain, toute la presse sénégalaise est abondamment revenue sur le sujet.

Sous le titre « Enlèvement de la styliste Mame Faguèye au Togo: L'Etat du Sénégal prend le dossier en charge », « Nettali » rapporte : « Elle est une styliste connue à travers le monde. Mame Faguèye Ba avait quitté sa famille lundi dernier pour se rendre au Togo. Depuis, elle n'a plus fait signe de vie. Seulement, tout indique que la styliste a été enlevée par des malfaiteurs. D'après certaines informations, elle serait tombée dans un piège tendu par des cybercriminels ».

Même son de cloche chez « Seneweb » qui titre : « Kidnapping de la styliste Mame Faguèye Ba : ses ravisseurs réclament 150 millions de francs ». Selon ce journal en ligne, « La styliste et costumière de cinéma sénégalaise, Mame Faguèye Ba, aurait été enlevée lundi dernier à Lomé, au Togo, et serait entre les mains de ravisseurs qui réclament une rançon de 150 millions de francs ». Et d'ajouter qu'elle « a saisi au téléphone le comédien Pape Faye, qui l'a décrit à succès « dans un état de détresse », sur les ondes de la radio RFM ». Elle aurait aussi appelé Mbagnick Diop du Mouvement des entreprises du Sénégal (Mdes) pour faire part de sa détresse, poursuit « Seneweb ».

« AfriSCOOP » va dans les détails en citant des sources concordantes qui affirment que « tout est parti d'un appel anonyme reçu le 18 mai par Claude Félix, l'époux de Faguèye Ba ». « Au bout du fil, deux voix, poursuit ce journal en ligne. D'abord celle de son épouse « en pleurs » suivi de celle d'un homme annonçant la triste nouvelle. Mame Faguèye Ba est prise en otage et ne sera libérée que contre une rançon de 4 millions de FCFA. Surpris, le sieur Claude Félix, directeur artistique résident au quartier Nord Foire (Dakar) porte plainte. Il avait eu son épouse au téléphone la veille. Elle quittait Bamako (Mali) pour Lomé où elle prétend aller « signer un contrat avec une société sierra-léonaise de télécommunication nommée Africell ». Et, le bureau local de cette entreprise serait dirigé dans la capitale togolaise par un certain Benar Cisay. Etrange ! Ce dernier serait en effet, un escroc de longue date habitué des milieux de trafic illicite selon une source policière ».

Quant au site « ladepechediplomatique.com », il est allé plus loin en faisant un lien entre ce kidnapping et le rôle joué par Dakar dans la libération de la Française Clotilde Reiss détenue pendant plus d'un an en Iran. : « De nombreuses zones d'ombre entourent cette affaire qui intervient au moment où un intense débat est agité au Sénégal et au plan international sur l'implication réelle des autorités sénégalaises dans la libération de la française Clotilde Reiss ».

Mutisme des autorités togolaises

Cette affaire qui était prise au sérieux par le Sénégal au point que le ministère des Affaires étrangères ait dû publier un communiqué pour rassurer les populations, ne semble pas avoir le même intérêt auprès des autorités togolaises. C'est l'omerta. Pas de réaction officielle destinée à éclairer la lanterne des Togolais dont le pays est cité dans une affaire de rapt. On laisse la voie libre à dame rumeur qui distille dans l'opinion les commentaires les plus surprenants.

Même le site gouvernemental très accro de ces genres d'informations, a opté pour le silence. Ce n'est qu'après la libération de l'infortunée sénégalaise qu'il s'est empressé d'aborder le sujet en citant l'Agence sénégalaise de presse. Sous le titre : « La police a retrouvé Mame Faguèye », « republicoftogo.com » écrit : « La styliste sénégalaise Mame Faguèye, qui était portée disparue à Lomé suite à un enlèvement, a été retrouvée vendredi aux environs de 13h par la police togolaise, rapporte l'Agence de presse sénégalaise (APS, officielle) ». « C'est dans une maison située à Aveposso dans la banlieue de Lomé, souligne le site, que la styliste a été retrouvée par les policiers, renseigne la même source, qui ajoute que Mame Fa Guèye est présentement dans les locaux de la police de Lomé où elle se repose avant d'être soumise à un interrogatoire. Les policiers ont dans le même temps interpellé « quelques suspects » et sont à la recherche du cerveau des ravisseurs qui détenaient depuis jeudi la styliste sénégalaise ».

Mais quelques questions taraudent tout de même les Togolais qui veulent en savoir plus. Pourquoi les autorités togolaises ont-elles choisi de garder le silence sur cette affaire qui a fait grand bruit du côté du Sénégal ? Qui sont les ravisseurs ? Que cherchaient-ils en posant cet acte ignoble ? S'agit-il de la cybercriminalité comme l'ont laissé croire certains médias ? Affaire à suivre

Coco Tchak

Dimanche, 23 Mai 2010 10:17



Le Lynx avait longuement écrit sur l'ambassadeur togolais à Berlin son excellence Eugène Comla Paka. Votre journal revient de nouveau pour vous parler de l'homme. Au RPT les habitudes ont la vie dure. Vous pouvez chasser dans le parti RPT les habitudes de la maison sans être surpris qu'elles reviennent au galop ! Eugène Comla Paka a fait de Mme Amoua-Gassmann Amévi son souffre-douleur. Après avoir de justesse sauver la vie de sa fille dans une première bataille à cause de l'ambassadeur qui avait mis une pression sur elle, alors enceinte de sept mois, elle va devoir livrer sa seconde bataille.

De quoi s'agit-il ?

Le couac débute entre l'ambassadeur et la secrétaire quand celle-ci enceinte de sept mois doit demander un congé de maternité. Dans les ambassades togolaises, les potentats installés depuis Eyadema ont leur propre compréhension de la loi. Des petits témoins de Dieu ont érigé des succursales. Et Paka lui aussi a dans la banlieue de l'est de Berlin-Pankow installé sa chapelle. Dans sa chapelle, lui n'entend pas de cette oreille que quand on est enceinte, on a droit à un congé maternité. Quand il apprend la nouvelle qu'une vie humaine verra le jour, il envoie très rapidement une lettre de licenciement à Mme Gassaman. Le Lynx braque les yeux, prend l'affaire et le monde est alerté. Dans la foulée les comportements de Paka vis à vis de ses propres employeurs sont révélés. Par le Lynx, les Togolais apprennent que Paka a installé en pleine métropole de Berlin une polygamie (Pas interdite au Togo mais interdite en Allemagne). Mais l'homme représente le Togo pas l'Allemagne. Alors prost Mr l'ambassadeur ! Aussi il est sur son territoire alors dans son bon droit. Le Lynx découvre que dans le système de vases communicants installé, la seconde épouse de Paka, Mme Yérima, a un salaire bien que ménagère. L'enquête du Lynx va jusqu'au Ministère des Affaires Étrangères au Togo. La femme de Paka n'est pas reconnue par le ministère comme une diplomate moins comme une secrétaire. Le Lynx écrit en gros caractère les barbouzes de son excellence. L'affaire, les députés togolais occupés par leur ventre et les élections présidentielles de mars 2010 ne la prend pas en main. Aucune institution étatique n'en parle. Les commissaires au compte fantômes de Gilbert Houngbo I racontent l'histoire et reconnaissent qu'au Togo il y a des intouchables. Le procureur Robert Bakaï ne s'en mêle pas. L'affaire Kpatcha est son cheval de bataille. Personne ne met le nez. Il ne faut pas s'attirer les foudres d'un RPT plus menaçant que jamais. Mieux, Comla Paka qu'on annonçait comme partant, doit redéposer ses valises. Au Togo, le banditisme est primé et les comportements tordus honorés. Comla Paka sait qu'au Togo, le manteau du RPT est aussi un bouclier. Finalement, est-il en Allemagne pour servir les togolais ? L'homme qui n'a de compte à rendre à personne si ce n'est Solitoki Eso qui est au fait son véritable vrai patron, Paka étant le troisième homme fort du RPT.

Comla Paka : chantage permanent

Humilié de savoir que sa gestion patrimoniale de l'ambassade du Togo à Berlin est désormais connue dans le monde entier, Paka trouve celle par qui il est découvert responsable: Mme Gassmann. La guerre entre l'ambassadeur et sa secrétaire est relayée par les avocats allemands. Comla Paka coincé dans le droit allemand fini par lâcher du lest. Il paye les congés maternité à la secrétaire. L'histoire fait grand bruit et on découvre que les missions diplomatiques qu'il refusait aux autres sont un peu libérées. Un

enfant d'un diplomate remercie le Lynx : « Grâce à vous mon père à eu droit à une mission la fois dernière ». Mme et son mari deviennent des parias à l'ambassade. Détail important, Paka a aussi oublié de dire à son avocat que les 500 Euros et les 200 dollars en espèces donnés par le président Faure au personnel marié de l'ambassade lors de son passage à Berlin en 2010, le couple Gassmann regrette que le mari en a été privé. Loin des yeux, loin des problèmes. Le couple Gassmann déménage loin de Comla Paka et sa chapelle l'ambassade du Togo. Tout le monde souffle et respire. Paka trouve une autre formule. C'est un peu l'histoire du rat qui ne retrouve plus les passerelles menant à sa gîte et qui doit absolument rentrer à la maison. L'occasion tant rêvée lui tombe dans les mains quand Paka doit mettre sa signature sur les papiers administratifs qui doivent permettre à la secrétaire d'avoir des avantages de femme allaitante en Allemagne.

Et Revoilà Comla Paka

Mme Gassmann enfante d'une fille bien portante. Une lettre de félicitation de Paka qui elle a fidèlement servi, n'est pas envoyée. Un coup de fil non plus ! Mme Gassmann envoie à son employeur tous les papiers administratifs de l'Etat allemand pour que sa fille ait droit à une allocation d'enfance (bébé) et à une allocation de parents (parents) pour signature. Tapis dans l'ombre attendant sa proie, l'homme passe à la deuxième vitesse. Djibril Tasmir Diagne n'avait-il pas dit que le bourreau tue par deux fois sa victime ?

Dans une lettre de Mr Jörg- Andre Harnich avocat de Comla Paka , s'est un catalogue de points déguisés en chantage qui est listé. L'avocat tance la secrétaire d'apporter une clé, des papiers sans importance (parce que plus valides) et de rembourser une somme d'argent. L'ambassade aurait payée plus à la dame qu'il ne fallait. Paka Comla sous le couvert de son avocat voudrait des excuses écrites de la secrétaire pour le fait que le Lynx ait publié l'histoire. Faute de quoi rien ne sera signé et la fille, de Mme Gassmann une Togolaise que l'ambassadeur devrait avec toutes ses forces protégé doit rester sans allocation familiale. C'est le Togo ! On envoie des hommes qui ne savent même plus situer les quatre points cardinaux, on envoie des pépés qui vivent avec des clichés d'un certain tribalisme tropical, on envoie des nostalgiques d'un temps révolus et on voudrait qu'ils élèvent le Togo dans un monde globalisé qui ne pardonne pas les échecs, les dérives.

Au lieu de faire de sa compatriote, une femme respectée et respectable dans un pays étranger, voilà comment un ambassadeur du haut de son ethnie se voit plus puissant et protégé. Du haut de ses dérives, Comla Paka sait qu'il est omnipotent . Comla Paka sait que le Togo, c'est eux. Pour son avocat, lui, il n'en demandait pas mieux. Au-delà de ce spectacle qui déshonore le Togo, les frais d'avocats seront bien élevés à la hauteur d'un représentant nègre. Aussi, ce sont les nègres qui se broutent entre eux . Et Paka qui ne sait pas pourquoi il est ambassadeur devrait être rappelé pour libérer les énergies...

Dimanche, 23 Mai 2010 10:17

Thierno Bokar Lynx.info



Economie Togo La Banque mondiale approuve un Troisième Don pour la relance économique et la gouvernance



THE WORLD BANK

Working for a World
Free of Poverty

LOME, Togo, May 24, 2010/African Press Organization (APO)/ — Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé aujourd'hui un Troisième Don pour la Relance Économique et la Gouvernance (DREG-3) pour la République du Togo. Avec un engagement de 16,3 millions de dollars (environ 8,2 trillions de francs CFA), DREG-3 est l'une des opérations incluses dans la Note de Stratégie Intermédiaire, développée par la Banque pour soutenir le Togo au cours de la période 2008-2010. Les politiques de réforme soutenues par DREG-3 s'alignent aussi sur le Programme de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PSRP) du Togo, couvrant la période 2009-2011. Le montant accordé au DREG-3 inclut un financement du Crisis Response Window (CRW) de 4,3 millions de dollars, ajouté pour aider le pays à atténuer l'impact de la crise financière mondiale.

Comme dans le cas des dons précédents DREG-1 et DREG-2 (approuvés respectivement en mai 2008 et avril 2009), DREG-3 fournit un soutien budgétaire au gouvernement, et sera décaissé en une seule tranche. Son principal objectif est de soutenir les réformes économiques gouvernementales afin d'améliorer la gouvernance, la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances publiques, ainsi que des réformes structurelles avancées, visant à renforcer la gouvernance et la transparence dans des secteurs clés de l'économie, tels le phosphate, le coton et l'énergie.

Les réformes soutenues par l'opération sont essentielles pour permettre au gouvernement d'utiliser les ressources publiques de manière efficace et effective, afin de soutenir le redressement économique et social du pays. L'approbation de DREG-3 est basée sur une série d'actions antérieures entreprises par le gouvernement dans les secteurs suivants :

(i) Élaboration et suivi du budget : publication trimestrielle des rapports d'exécution budgétaire de 2009 et soumission du projet de budget 2010 au Parlement avant la fin de 2009, avec un cadre de dépenses à moyen terme pour les deux ministères prioritaires (éducation et santé) ;

(ii) exécution du budget : (i) disponibilité d'au moins 80 pour cent des subventions allouées aux activités de réduction de la pauvreté lors de l'autorisation des dépenses pour les ministères prioritaires, avant la fin du mois de février 2010, et des derniers 20 pour cent avant la fin d'octobre 2010 ; et (ii) installation et mise en place du système d'informations SIGFIP au Ministère des Finances ;

(iii) contrôles budgétaires : préparation et mise en oeuvre d'un manuel de procédures pour l'Inspection Générale des Finances et établissement et mise en place de la Cour des Comptes ;

(iv) marchés publics : établissement et mise en place de la Direction Générale des Marchés Publics, et création de commissions chargées d'effectuer des contrôles de passation des marchés publics ex – ante dans au moins cinq ministères prioritaires et le bureau municipal de Lomé ;

(v) secteur du coton : préparation d'une évaluation des informations de gestion et du système de comptabilité analytique de la société de coton (NSCT Nouvelle Société de Coton du Togo) et adoption du cadre réglementaire du secteur, en précisant les rôles, les responsabilités et obligations et les mécanismes pour rendre effective la représentation des producteurs au Conseil de la NSCT.

(vi) secteur du phosphate : adoption du cadre juridique et institutionnel avec l'objectif de devenir un candidat à l'ITIE Initiative Transparence des Industries Extractives et publication des résultats du rapprochement des revenus de 2008 générés par les ventes de phosphate, et des revenus perçus par le Trésor public cette année-l et

(vii) secteur de l'énergie : préparation d'un plan à échéance bien déterminée pour l'apurement des arriérés publics et para-publics à la compagnie nationale d'électricité (CEET Compagnie Energie Electrique du Togo) et l'identification des mesures pour empêcher l'accumulation des arriérés dans le futur et (ii) apurement des arriérés de l'Etat et des dettes à la CEET.

Lors de l'approbation de DREG-3, Madani M. Tall, Directeur de la Banque mondiale pour le Togo, a félicité le gouvernement togolais de tous les efforts déployés pour la mise en œuvre des actions préalables à la nouvelle opération de soutien budgétaire. « Nous félicitons les autorités togolaises des efforts considérables entrepris pour réformer des secteurs clés de l'économie et pour les progrès faits jusque là. Nous croyons fermement que le nouveau programme aidera à poursuivre la mise en œuvre des réformes du pays, pour soutenir la relance économique et sociale, et aider à relever certains des défis institutionnels et économiques restants ». M. Tall a aussi encouragé le gouvernement à poursuivre et intensifier les réformes déjà commencées, afin d'atteindre, dans un futur proche, le point d'achèvement de l'Initiative PPTE et bénéficier de l'annulation de sa dette multilatérale : « Le pays pourra alors mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre la croissance et réduire la pauvreté », a-t-il conclu.

DREG-3 est étroitement coordonné avec l'aide fournie au programme de réforme économique du Gouvernement à travers le don du Fonds Fiduciaire LICUS Pays à Faibles Revenus en Difficulté (Low Income Countries Under Stress) pour la relance économique et le réengagement international, l'initiative PPTE Pays Pauvres Très Endettés renforcée, le soutien budgétaire de la Banque Africaine de Développement, et le Programme FCE Facilité de Crédit Élargi du Fonds Monétaire International (anciennement Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance). Le ministère togolais de l'Économie et des finances est responsable de la mise en œuvre du don.

SOURCE The World Bank

Économie Le Togo met son énergie au service de la Côte d'Ivoire



Le Togo va vendre 30 MW grâce à la prochaine mise en production de la centrale de Lomé opérée par ContourGlobal. C'est la lettre confidentielle « Africa Energy Intelligence » qui donne l'information dans son dernier numéro.

La Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) s'est engagée à vendre à la Côte d'Ivoire un tiers de l'électricité générée par la Centrale de Lomé.

Le contrat entre la CEET et Abidjan, signé fin avril, devrait rester en vigueur le temps que la Côte d'Ivoire, qui souffre actuellement de délestages massifs, rétablisse sa production initiale.

Une situation paradoxale quand on se souvient que la Côte d'Ivoire a pendant des années fournit le Togo en énergie pour éviter que le pays ne plonge dans le noir.

Africa Energy Intelligence N° 628

Publié le 24/05/2010



Economie L'ONU passe au mensonge, Kalife rectifie



L'on n'a cessé depuis la Dévaluation historique du FCFA en 1994 de nous bassiner avec des taux de croissance avoisinant souvent les 6 et 7%...

Mais l'on n'a pas vu apparaître les bienfaits de cette croissance sur nos populations togolaises, dont le sort ne cesse de périliter dans une pauvreté croissante et extrême, jusqu'à compter 75% des Togolais vivant en dessous du seuil de pauvreté!

Alors où va toute cette croissance? Dîtes-vous bien, par exemple, que 6,4% de croissance en 2010 au Togo signifie que la richesse nationale togolaise se sera accrue de 83 milliards FCFA en 2010!

Alors, il faudra les chercher, pour savoir où ils auront atterris et d'où proviennent-ils?

Si ce n'est que la hausse des cours des matières premières d'exportation qui en est la cause, alors cette nouvelle richesse ne sera que éphémère et n'aura pas créé de nouveaux emplois durables, et alors ce n,e sera pas une vraie richesse pour le pays.

Et alors, il faudra voir dans quelles poches ce supplément de recettes d'exportation ont atterri? Est-ce les poches des producteurs paysans ou bien dans celles des commerçants exportateurs ou bien dans celles du budget de l'Etat ou bien celles de certains dirigeants politiques ou de l'administration publique complices des acheteurs de l'extérieur avec lesquels ils partagent la plus value des recettes ?

Toute la question est là, "That is the question" comme dirait Shakespeare!

Mardi, 25 Mai 2010 07:27

Nadim Kalife Michel

Plus bas les chiffres ridicules de l'ONU

17/05/2010, par AFP

La croissance africaine devrait s'accélérer cette année pour atteindre 4,8 % contre 2,4 % en 2009, grâce au rebond des marchés des matières premières, prévoit l'ONU dans un rapport publié lundi.

"La reprise de l'économie mondiale devrait faire monter la demande et les prix des exportations de biens africains, en particulier (ceux) des minerais et des hydrocarbures", explique le rapport publié par la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU et la Commission de l'Union africaine.

Relance du tourisme

Les économistes s'attendent également à ce que la reprise de l'économie mondiale permette aussi une relance des revenus issus du tourisme.

Ils prévoient par ailleurs une augmentation des investissements directs étrangers (IDE), qui devraient permettre de redonner un coup de fouet aux dépenses en infrastructures, vitales pour le continent. Toutefois, la dépendance de l'Afrique vis-à-vis des ressources naturelles et des produits à faible valeur ajoutée rend le continent vulnérable aux fluctuations des prix et de la demande, met en garde le rapport.

L'Afrique de l'Ouest plus dynamique

Il prévient aussi qu'une reprise économique mondiale plus lente que les 3% de croissance pour l'année actuellement prévu, ne serait pas sans impact sur leurs prévisions.

Actuellement, les experts s'attendent à de meilleures performances en l'Afrique de l'ouest (**+6,4 %**), suivi de l'Afrique de l'est (**+5,4 %**), de l'Afrique du nord (**+4,8 %**), des pays de l'Afrique du sud (**+3,8 %**) et de l'Afrique centrale (**+4,6 %**).

LOMECITE Médias Communiqué de presse: «NOTRE AFRIK» sur les fonts baptismaux



Thierry Hot,
Directeur de
Publication

Après plus de quatre années d'existence, et dans le souci de renforcer ses acquis tout en élargissant sa zone géographique de diffusion, le fondateur du bimestriel Faszine, « le magazine de l'Afrique et de la diaspora » lance à compter de juillet 2010, « Notre Afrik ».

Pour mieux raconter, couvrir et faire découvrir, à partir de cette année magique où l'on célèbre le cinquantenaire de l'indépendance de 17 pays africains d'expression francophone, la pluralité de ce continent aux immenses richesses humaines.

Nous comptons ainsi offrir à nos lecteurs d'ici et d'ailleurs, plus d'Afrique, plus d'intégration, plus de repères sur cette Afrique qui bouge, qui avance et qui gagne.

En ouvrant de nouveaux chantiers de découverte à nos lecteurs, dont le champ est appelé à s'élargir, ainsi que des opportunités et une visibilité géographique plus grandes à nos partenaires et annonceurs, « Notre Afrik » ambitionne d'être, rapidement, un support fiable et crédible pour tous, l'un des magazines de référence de la sous-région et du continent, un ambassadeur acharné de l'Afrique auprès de toutes les nations de ce monde globalisé.

C'est pourquoi « Notre Afrik » vient se joindre à « Faszine », pour mieux témoigner, à partir de juillet 2010, par ses analyses pointues, ses commentaires mesurés et, bientôt, ses grands reportages et ses cahiers spéciaux, des faits et gestes d'un continent majeur, en marche résolue vers des lendemains qui chantent.

En dénonçant, avec objectivité et gravité les reculs, les piétinements et les faiblesses, « Notre Afrik » sera incontestablement un magazine phare de ce continent qui nous est si cher, et dont nous comptons suivre les pas positifs vers une démocratisation plus marquante et un développement plus conséquent pour les cinquante prochaines années.

Telle est notre ambition. Et nous savons pouvoir compter sur l'accompagnement de tous, fidèles lecteurs, abonnés, divers partenaires pour soutenir ce désir de croissance et d'ouverture.

Lundi, 05.24.2010, 06:57pm (GMT)

Thierry Hot

Directeur de publication

Source: mediatogo



Politique Maurice Dahuku Péré « Si Agbéyomé Kodjo vient à la marche du FRAC, je ne viens plus »

Deux absences successives de Maurice Dahuku Péré, président de l'Alliance, aux manifestations du FRAC, commencent à intriguer l'opinion. L'homme serait-il en train de faire défection au Front ou serait-il parti faire du lobbying auprès des décideurs politiques de l'UE à en croire certains ?

Joint par la rédaction du MO5-togo, un leader proche du FRAC a déclaré que l'ancien président de l'Assemblée nationale et dissident du RPT, avait déclaré que la présence d'Agbéyomé Kodjo aux manifestations du FRAC l'insupporte et avait menacé de ne plus venir si on continue à associer le président d'OBUTS. « *Si Agbéyomé vient, moi je ne viens plus* », a-t-il déclaré au cours d'une réunion du FRAC.

Les leaders du FRAC l'auraient convaincu de passer l'éponge et il était présent à une ou deux manifestations après la discussion. Mais depuis deux semaines, M. Péré est abonné aux absents, à la fois aux marches et aux veillées de prière du FRAC.

Autre chose qui atteste d'un nouveau son de cloche qu'entend le leader de l'Alliance, M. Péré était allé à une rencontre avec le premier ministre Gilbert Houngbo dans le cadre de la formation du nouveau gouvernement. A sa sortie de la Primature, il avait déclaré devant les caméras de la télévision qu'il serait souhaitable effectivement de trouver une solution à la crise, une déclaration alambiquée qui avait fait croire à certains qu'il aimerait entrer au gouvernement.

Selon un membre du FRAC, M. Péré leur avait dit au sortir de la primature avoir réitéré au premier ministre la position de son parti qui serait le même que celui du FRAC, à savoir la non-participation à un gouvernement de large ouverture. Selon ce leader du FRAC, le chef de l'Alliance, plus ou moins formaliste, avait rencontré M. Houngbo par respect pour sa fonction.

Alors qu'est-ce qui éloigne M. Péré du FRAC ? Est-ce le manque de foi aux objectifs du FRAC ou les froides relations qu'il entretient avec Agbéyomé Kodjo ?

Difficile à dire mais toujours est-il que M. Péré nourrit beaucoup d'amertume à l'égard de M. Kodjo, son ex-ami et ex vice-président d'Alliance. Les deux dissidents du RPT avaient créé l'Alliance mais le conflit de leadership les opposant a fini par créer le départ d'Agbéyomé Kodjo. Ironie de l'histoire, Gaston Vidada, le porte-parole déchu d'OBUTS qui veut amener ce parti au gouvernement Houngbo II était le contestataire le plus virulent à l'égard de Péré et était aux avant-postes de la guerre médiatique contre le patron de l'Alliance à l'époque.

Et puis, le père d'Alliance pourrait être allergique à la popularité faite ou surfaite d'Agbéyomé Kodjo au sein de l'opinion. Tribun hors pair, manipulant aussi bien le français que le mina, affirmant ou déclarant ce que les foules aiment à entendre dans le contexte politique togolais, Agbéyomé Kodjo s'était fait une virginité apparente malgré les casseroles qu'il traîne. Au sein des réformateurs de l'UFC, il y a même certains qui commencent à croire à la sincérité d'Agbéyomé Kodjo. Est-ce cette situation qui a le don d'énervier son ancien ami ?

L'histoire politique togolaise se répète. Les conflits de personne et les querelles d'égo, aussi vitaux pour une démocratie dynamique, ont toujours plombé les ailes de l'opposition et ont coûté cher à l'alternance au Togo. Il en fut ainsi hier d'Agboyibo et d'Edem Kodjo en 1994, d'Agboyibo et de Zarifou Ayeva en 2002, de Gilchrist Olympio et de Jean-Pierre Fabre aujourd'hui. Les bisbilles byzantines entre les deux ex-dissidents du RPT risquent de porter un coup dur au FRAC, qui, du coup avec les belligérances qui l'agitent, apparaît de plus en plus comme un colosse aux pieds d'argile.

Lundi, 24 Mai

[Visitez www.mo5-togo.com](http://www.mo5-togo.com)

Santé Togo Les parlementaires veulent intensifier la lutte contre le VIH en Afrique de l'Ouest

Une centaine de parlementaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale ont plaidé jeudi à Lomé pour que leurs Etats consacrent davantage de ressources dans la lutte contre le sida.

Les élus africains souhaitent favoriser un accès universel au traitement de la pandémie.

« Nous avons besoin d'un partenariat nouveau. Nous devons consacrer 10% des ressources nationales à la lutte contre la maladie », a déclaré Bemba Youssouf, président du Réseau des médias africains pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

« La rencontre de Lomé a pour objectif de renforcer le partenariat des différents réseaux et d'identifier les mécanismes susceptibles d'enrichir les textes de lois pour protéger les personnes vivant avec le sida en y intégrant les dimensions relatives aux droits humains et à l'approche genre », a indiqué Komi Selom Klassou, premier vice-président de l'Assemblée nationale Togolaise.

Le Togo a créé en 2001 le Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (CNLS). L'institution est présidée par le président Faure Gnassingbé.

Posté par : Rodrigue AKOLLY

Sports Une coupe du Monde sans les “éperviers” : football et politique dans le Togo d’après Eyadema

La coupe du Monde en Afrique du Sud est l’occasion de revenir sur les aventures et mésaventures des “éperviers” du Togo. Ces dernières ont partie liée à des enjeux qui touchent au cœur du régime Gnassingbé. Les champs sportif et politique s’éclairent mutuellement. L’ouverture imminente du Mondial sud-africain coïncide avec une impression de retour à la normale au sein du football togolais tant d’un point de vue sportif que politique. Sportivement le Togo rentre dans le rang...

L’Egypte est la première nation à représenter l’Afrique lors de la [Coupe du Monde](#) qui a lieu en Italie en 1934. Suite à la création de la Confédération Africaine de Football ([CAF](#)) en 1957 et à la vague des indépendances des années 60, l’existence internationale d’un football africain est progressivement reconnue. En 1962 et 1966, il n’y a pas de place qualificative attribuée au football africain en tant que tel. Les équipes africaines s’inclinent alors en phase de barrage contre des représentants d’autres zones géographiques. A partir de 1970, le continent africain est garanti d’être représenté par un unique qualifié. Le Maroc devient alors la première nation à s’extraire d’une phase éliminatoire concernant exclusivement des équipes africaines. Le système perdure tout au long des années 70 avec la participation du Zaïre (1974) et celle de la Tunisie (1978).

La Coupe du Monde organisée en Espagne en 1982 est un tournant puisque le continent africain dispose désormais de deux places qualificatives. Ce sont les premières qualifications de l’Algérie et du Cameroun. En 1986 l’Algérie rempile accompagnée du Maroc. Quant au Cameroun il attend 1990 pour connaître sa deuxième qualification et rejoint le Mondial italien avec l’Egypte. En 1994 une place supplémentaire est attribuée à la zone Afrique. C’est la première qualification du Nigéria qui participe au tournoi se déroulant aux USA en compagnie du Maroc et du Cameroun. A partir de 1998, la Coupe du Monde accueille cinq sélections africaines. A l’exception de l’Afrique du Sud qui est novice dans la compétition, le Mondial français de 1998 compte parmi les qualifiés africains des habitués du tournoi. Alors que le Cameroun et le Maroc disputent leur 4^e Mondial, le Nigéria et la Tunisie honorent leur 2^e participation. En 2002 c’est la confirmation pour l’Afrique du sud, le Cameroun, le Nigéria et la Tunisie tandis que le Sénégal célèbre sa première qualification.

La Coupe du monde organisée en Allemagne en 2006 est celle des surprises. A l’exception de la Tunisie qui dispute son 4^e Mondial, les quatre autres qualifiés sont inédits: Angola, Côte d’Ivoire, Ghana et Togo. En s’imposant le samedi 8 octobre 2005 sur le terrain des diables rouges du Congo, les “éperviers” du Togo décrochent une qualification historique. Le lendemain les joueurs sont accueillis dès l’aéroport dans une ambiance euphorique. A leur arrivée, ils rejoignent le stade national de Kégué où les attendent près de 30.000 personnes. Parmi elles, on retrouve les plus hautes autorités de l’Etat Togolais. Entouré du Premier ministre et du Président de l’Assemblée Nationale, le Président de la République ouvre la cérémonie d’hommage à l’équipe nationale. Il salue la qualification des “éperviers” qui permet au Togo d’entrer “dans la cour des grands”. Il s’empresse de décréter le lundi 10 octobre 2005 comme un jour “férié, chômé et payé” en “hommage aux éperviers”. A l’issue de la cérémonie, les supporters togolais envahissent les rues de Lomé pour célébrer un événement que les divers commentateurs qualifient d’historique.

Le contraste est saisissant avec les événements ayant entouré la succession du Président Gnassingbé Eyadéma quelques mois auparavant. Au pouvoir depuis 1967 en dépit de la réintroduction du multipartisme en 1991, Gnassingbé Eyadéma est décédé le 5 février 2005. Suite à un communiqué de l’armée togolaise, l’un de ces fils est porté au pouvoir. Unanimement la communauté internationale condamne le [coup d’Etat](#). Faure Gnassingbé renonce au pouvoir le 25 février avant d’y être réinstallé le

24 avril 2005 suite à une élection légitimée par la communauté internationale bien que marquée par des violences électorales sans précédent. Pour Faure Gnassingbé la qualification du Togo pour la Coupe du Monde est une aubaine permettant d'afficher au plan national aussi bien qu'international une autre image du Togo. Au-delà du talent et de l'abnégation des joueurs, le sélectionneur relie cette victoire historique à la "bonne organisation" de la Fédération Togolaise de Football (FTF).

En l'espace de quelques mois, les supporters togolais vont déchanter. Alors que le Togo étrenne son statut de "mondialiste" lors de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) se tenant en Egypte en Janvier 2006, c'est d'abord l'inquiétude qui gagne les supporters togolais. Les "éperviers" y subissent une élimination prématurée et sans ambiguïtés dès la phase de poule. C'est ensuite la résignation qui les atteint avec la débâcle sportive du mondial 2006 en Allemagne. La Corée du Sud, la Suisse et la France ramènent le Togo à son statut de participant plus qu'inattendu à la "messe mondiale" du football. De retour du Mondial, le Togo rentre dans le rang et redevient une sélection moyenne du football africain alternant absence (2008) et qualification (2010) à la CAN. Dans quelques jours, la Coupe du Monde s'ouvre en Afrique du Sud et traduction de ce retour à la normale sur le plan sportif: les éperviers ne seront pas de la partie.

Le dénouement de "l'affaire de Cabinda"

Ces dernières semaines le retour à la normale pour le football togolais s'est manifesté d'une seconde manière avec le dénouement de "l'affaire de Cabinda". Bien qu'elle soit rentrée dans le rang sur le plan sportif, la sélection nationale s'est retrouvée en 2010 à la une d'une actualité internationale dépassant le cercle des observateurs du football. A l'avant-veille de l'ouverture de la CAN organisée en janvier 2010 en Angola, l'autobus transportant les "éperviers" est mitraillé dans l'enclave angolaise du Cabinda. Suite à cet attentat revendiqué par un mouvement séparatiste cabindais, le chauffeur angolais ainsi que deux membres de l'encadrement de l'équipe togolaise décèdent. Alors que certains joueurs sont grièvement blessés, l'ensemble de l'équipe est choqué par l'événement. La menace d'une annulation pèse durant quelques heures sur la compétition. La conjonction des [intérêts du gouvernement angolais](#) et des instances internationales du football va néanmoins imposer le maintien de la compétition comme une évidence. D'une part le gouvernement angolais saisit l'opportunité de réaffirmer que la paix et la sécurité peuvent durablement s'installer en Angola. D'autre part il s'agit pour la Confédération Africaine de Football (CAF) et la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), ainsi que leurs dirigeants respectifs, de "sauver la face" en assurant le déroulement d'une compétition construite comme une ultime répétition générale de la Coupe du Monde à venir. Depuis l'attribution de son organisation à l'Afrique du Sud en 2004, les tensions entre les organisateurs et les détracteurs de l'événement s'étaient focalisées sur la capacité des premiers à en assurer les conditions de sécurité. La CAN maintenue, les observateurs et participants se rattachent alors à une seule interrogation : le Togo va-t-il maintenir sa participation? Déclarant d'abord sous le choc vouloir quitter le tournoi, les "éperviers" émettent quelques heures après la fusillade le souhait de rester en lice en l'honneur des victimes. Pourtant le lendemain le gouvernement togolais décide de rappeler au pays l'ensemble de la délégation. Observant un deuil national de 3 jours, l'équipe togolaise espère encore pouvoir participer grâce à un aménagement du calendrier de la compétition. Au final, l'équipe togolaise est exclue par forfait puisqu'elle ne s'est pas présentée au coup d'envoi de son premier match contre le Ghana.

La polémique enfle rapidement entre d'une part le gouvernement togolais, qui justifie le rappel des "éperviers" par l'incapacité des organisateurs à assurer leur sécurité, et d'autre part la CAF qui rétorque que la délégation togolaise aurait dû emprunter les voies aériennes pour rejoindre le Cabinda. Quelques jours plus tard les obsèques des deux officiels togolais ont lieu à Lomé. Au-delà des joueurs et de l'entourage des victimes, l'événement réunit l'ensemble des Ministres et Parlementaires autour du Président togolais et du Ministre des affaires étrangères de l'Angola. L'absence d'une délégation de la CAF est l'objet de condamnations notamment de la part de Faure Gnassingbé. L'incompréhension entre la CAF et les autorités togolaises atteint son [paroxysme](#) lorsque la CAF annonce à la fin janvier la

suspension de la sélection togolaise pour les deux prochaines CAN. En effet, la CAF estime que le forfait est dû à une “interférence politique” ayant remis en cause l’autonomie dont sont supposées jouir les fédérations nationales de football.

Les autorités togolaises contestent la décision de la CAF par deux voies. D’une part, la Fédération Togolaise de Football (FTF) interjette appel auprès du Tribunal Arbitral du Sport (TAS). D’autre part, la diplomatie togolaise favorise l’adoption d’une résolution de l’Union Africaine (UA) demandant à la CAF de revoir sa position. La politisation du conflit conduit le TAS à substituer à la procédure habituelle de l’arbitrage une proposition de médiation à l’amiable dont la direction est confiée au Président de la FIFA. Le 7 mai 2010 la sanction pesant sur le Togo est levée alors que la FTF admet en compromis ne pas avoir suivi les voies réglementaires régissant un forfait à la CAN. Déroulement et dénouement de “l’affaire de Cabinda” illustrent l’autonomie relative dont disposent les instances officielles du football face aux pouvoirs politiques. C’est finalement le Président de la FIFA (Sepp Blatter) qui sort vainqueur de l’imbroglio en réaffirmant son leadership dans la gestion du football africain à quelques semaines de l’ouverture de la coupe du monde.

La présidence de la Fédération Togolaise de Football à nouveau en jeu

Avant le décès d’Eyadéma en 2005, quatre de ces fils apparaissaient comme susceptibles de jouer un rôle dans un éventuel scénario de succession dynastique. En 2004 la maladie écarte des jeux de pouvoir le fils aîné: Ernest Gnassingbé dirigeait alors le camp de l’unité d’élite des para-commandos en qualité de Lieutenant-colonel. Finalement les rivalités les plus évidentes pour le pouvoir politique vont se jouer entre deux autres des fils d’Eyadéma. D’un côté le futur Président de la République, Faure Gnassingbé, était devenu député en 1999 avant de rejoindre les bancs du dernier gouvernement de son père en 2003. De l’autre Kpatcha Gnassingbé avait participé à la direction de deux des plus importants pôles économiques du Togo : la zone franche et le port autonome. Au décès du père et à l’accession de Faure à la Présidence, Kpatcha obtenait le portefeuille gouvernemental de la Défense avant de devenir l’un des députés les plus puissants de la mouvance présidentielle. La rivalité croissante entre les deux frères aboutit en 2008 à l’[arrestation de Kpatcha](#) pour tentative de coup d’état. Quant au quatrième frère: l’officier Rock Gnassingbé était devenu Président de la Fédération Togolaise de Football (FTF) en 1999.

Au moment de la qualification historique pour le Mondial 2006, Rock Gnassingbé est donc à la tête de la FTF. C’est au cours de l’épisode de la “guerre des primes” que le football togolais s’était en fait retrouvé pour la première fois sur le devant de la scène. A l’approche du Mondial, un conflit oppose la FTF et les “éperviers” sur les principes de répartition de la manne financière induite par la qualification. En effet la FIFA attribue à chacune des fédérations participant au Mondial une prime minimale de 4,5 millions d’euros. Le désaccord sur la part devant revenir aux joueurs met dos à dos les commentaires acerbes sur la présumée vénalité des footballeurs et sur le fonctionnement réputé opaque de la FTF. En pleine Coupe du Monde, la FIFA estime que les menaces de forfait des “éperviers” nuisent à l’image de la compétition. Finalement, les joueurs disputent leurs matchs devant les menaces de sanctions individuelles et collectives brandies par la FIFA et aussi les garanties apportées par l’instance suprême du football concernant le versement des primes individuelles.

Quelques mois après le Mondial, Rock Gnassingbé paye les conséquences de la “guerre des primes”. La FTF est contrainte par la FIFA et la CAF au renouvellement de ses statuts et de ses dirigeants. C’est ainsi que le 30 janvier 2007 a lieu la passation de pouvoir entre Rock Gnassingbé et son successeur: l’homme d’affaire et président d’un club togolais de football Tata Avlessi. Le mandat de Tata Avlessi va connaître trois phases. Alors que la FIFA pense avoir fait le ménage dans le fonctionnement de la FTF, Tata Avlessi connaît d’abord une phase de succès. Ainsi dans la foulée de son arrivée, il assure l’organisation du tournoi de la CAN-cadets au cours duquel la sélection togolaise n’est battue qu’au stade de la finale. La seconde phase s’ouvre par une nouvelle crise secouant le football togolais. Six mois après son entrée en fonction, le nouveau dirigeant de la FTF est suspendu pour une période de 8 ans de toutes activités liées

au football par l'organe disciplinaire de la CAF. Il est accusé de tentative de corruption d'arbitres lors de la Can-cadets. La troisième phase est celle de la réhabilitation pour Tata Avlessi finalement blanchi par le TAS en mars 2008.

Conjointement le gouvernement togolais et la FIFA décident de faire à nouveau le ménage au sein de la FTF et d'organiser une nouvelle élection. En janvier 2009, Rock Gnassingbé en sort vainqueur face au président sortant. Deux sortes de facteurs vont néanmoins conduire à une nouvelle chute de Rock Gnassingbé. D'une part, il doit faire face dès son retour à une fronde ouverte d'une majorité des clubs de football composant la FTF dénonçant "le dysfonctionnement criard" et "l'ambiance délétère" régnant au sein de la fédération. D'autre part, cette contestation interne intervient dans le contexte particulier de l'arrestation de Kpatcha pour tentative de coup d'état. A ce moment, Rock Gnassingbé est supposé être en disgrâce auprès du Président Faure pour sa présumée trop grande proximité avec Kpatcha.

En novembre 2009, Rock Gnassingbé est finalement mis en minorité par une AG de la FTF. Alors que les statuts prévoient une nouvelle élection dans un délai de 3 mois, la FIFA décide d'installer un Comité Intérimaire avec à sa tête le Général Séyi Mèménè. Ce dernier est le vice-président de la CAF et surtout un ancien baron du régime d'Eyadéma. Il en a été le ministre pendant près de 10 ans occupant des portefeuilles stratégiques tels que ceux de l'Intérieur et de la Justice. Le retour à la normale au sein de la FTF est prévu pour la fin de la Coupe du Monde à l'issue de laquelle de nouvelles élections seront organisées. L'irruption des "éperviers" au sommet du football mondial a finalement mis en lumière la manière dont la gestion financière et politique du football national constitue un enjeu central de pouvoir au Togo.

Guillaume Girard est doctorant en science politique à l'Université Paris 1. Ses travaux de recherche portent sur le Togo et le Bénin.